dit que 87 députés étaient nommés par les grandes villes; aux termes du nouveau projet, le nombre des villes ayant droit d'élection devra être porté de onze à seize. Un cens de 35 florins pour la ville de Prague, de 12 florins pour les autres villes, de 8 florins pour les campagnes serait désormais nécessaire pour être électeur au Landtag. Un nouveau député serait accordé à la ville de Pilsen, et deux nouvelles circonscriptions électorales seraient formées à Carolinenthal et à Leitomischl. Dans les villes, où les circonscriptions électorales sont formées par nationalités, les 72 districts actuels, comprenant 36 députés allemands et autant de Tchèques, comprendraient 37 Allemands et 35 Tchèques; dans les campagnes, le nombre des députés allemands serait réduit de 32 à 30, et celui des députés tchèques serait élevé de 47 à 49. Les femmes, qui avaient droit de vote, le perdraient dans les villes et dans les communes rurales et ne pourraient plus l'exercer que par procuration dans les collèges des grands propriétaires. Les délibérations du Landtag ne pourraient être valables que lorsque les trois quarts de la diète seraient présents. Cette disposition, si elle était adoptée, ne tendrait à rien moins qu'à supprimer la diète, si les députés tchèques persévéraient dans leur système d'abstention.

L'abstention, tel est, en effet, le fond de la politique que les partis tchèques poursuivent avec une infatigable persévérance. Nous disons les partis tchèques, car il en existe deux, unis par une égale passion pour l'autonomie nationale, mais profondément divisés sur les questions politiques. Les vieux Tchèques constituent un parti purement aristocratique et clérical, ardemment attaché aux anciennes institutions et refusant, par principe, de siéger dans le Landtag aussi bien que dans le Reichsrath, toutes inventions constitutionnelles et libérales dont il ne veut pas entendre parler. Les jeunes Tchèques, au contraire, partisans déclarés des idées modernes, refusent de siéger au Reichsrath, qui est pour eux un parlement étranger, mais siégent très-volontiers au Landtag, qu'ils considèrent comme un parlement national. Grâce à l'appoint des Allemands, partisans de la constitution, c'est généralement la politique des jeunes Tchèques qui triomphe, c'est-à-dire que le Landtag siége et délibère, mais que les députés élus par lui s'abstiennent de se présenter à Vienne, ce qui donne au gouvernement impérial la faculté d'avoir dans le parlement des députés bohémiens de son parti et lui facilite même la formation d'une majorité gouvernementale. Tels sont les résultats nécessaires de toute politique d'abstention.

Nous avons dit que la composition actuelle de la diète de Bohême fut réglée par les statuts de 1861. La première diète s'ouvrit à Prague le 6 avril de la même année. Le 1er mai suivant, ses députés siégèrent au Reichsrath, où, unis aux députés galliciens, ils firent au gouvernement une opposition formidable. Rieger surtout, un Tchèque d'un incontestable talent, mais d'une violence incomparable, se distingua par ses attaques furibondes. Après un incident de séance, provoqué par Branner, autre député tchèque, les députés tchèques et polonais quittèrent la salle. Cet événement excita à Prague un soulèvement général, où des Allemands, des juifs surtout, périrent victimes de l'animosité des Tchèques.

Depuis cette époque, les députés tchèques se sont généralement abstenus de siéger à Vienne. Le parti clérical, très-influent en Bohême, favorise de toutes ses forces les aspirations autonomistes des Tchèques. En 1873, le cardinal prince de Schwarzenberg, archevêque de Prague, a donné publiquement lecture d'une lettre pontificale annonçant le prochain rétablissement, à Rome, de la congrégation de la nation tchèque. Cette façon détournée de rétablir les nationalités nous ramène bien loin en arrière en plein moyen âge et constitue pour l'unité austro-hongroise, menacée déjà de tant de façons, un très-sérieux danger.

En 1874, les vieux et les jeunes Tchèques n'ayant pu s'entendre au moment des élections, les premiers remportèrent une victoire éclatante, victoire qui, en définitive, profita au parti allemand, vu le système d'abstention pratiqué par les vainqueurs. La même année, l'empereur François-Joseph, toujours préoccupé de ses idées centralistes, fit un voyage à Prague, dans l'espoir de favoriser par sa présence le progrès de ces idées; mais il put aisément se convaincre que, si sa personne était accueillie avec sympathie par les populations tchèques, cette sympathie n'allait pas jusqu'à ébranler chez elles la ferme volonté de conquérir le droit de nationalité qu'on avait déjà été contraint d'accorder aux Hongrois.

Tel est resté l'état de la Bohême depuis le commencement de la lutte, et tel il restera probablement longtemps si les vieux Tchèques s'obstinent dans leur impolitique abstention. En 1870, les Tchèques des deux nuances, qui avaient la majorité dans la diète provinciale, ont manqué une occasion unique de l'avoir dans le parlement de Vienne en venant s'y associer aux autres fractions de l'opposition anticentraliste. Plus tard, en refusant les avances du ministre Hohenwart qui leur offrait une véritable autonomie, et affichant la bizarre prétention de donner une constitution à l'Autriche, ils ont perdu la plus belle et peut-être la dernière occasion de conquérir leur nationalité. Aujourd'hui la politique centraliste a triomphé dans les conseils de l'Autriche, et il n'est pas à prévoir que l'abstention des vieux Tchèques parvienne à enrayer ce mouvement.

* **BOHÊME** adj. — **Encycl.** *Frères bohêmes.* V. MORAVE, au tome XI du *Grand Dictionnaire.*

Bohémienne (LA), opéra en quatre actes et un prologue, livret de M. de Saint-Georges, musique de Balfe; représenté au Théâtre-Lyrique le 30 décembre 1870. Cet ouvrage était populaire et avait rendu célèbre le nom de Balfe en Angleterre depuis plus de vingt ans, lorsqu'on se décida à le faire connaître au public français. Les péripéties nombreuses et serrées de ce drame en décèlent l'origine; c'était primitivement un ballet de MM. de Saint-Georges et Mazillier, la *Gipsy*, dont MM. Benoist, Thomas et Marliani ont écrit la musique. Le lieu de l'action a été transporté d'Ecosse en Hongrie. Sarah d'Arnheim est une jeune fille qu'un bohémien, nommé Trousse-Diable, a enlevée tout enfant à son père, riche seigneur hongrois. Elevée au milieu d'aventuriers, elle a inspiré une passion qu'elle partage à un jeune soldat nommé Stenio, qui s'est engagé dans la troupe de Trousse-Diable pour ne pas servir l'empereur d'Autriche. La reine des bohémiens, Mabb, jalouse de Sarah, s'efforce de la perdre. Elle lui fait porter un bijou volé à un seigneur de Crackentorp. La jeune fille est arrêtée, conduite devant le juge, qui se trouve être le comte d'Arnheim. Dans son désespoir de ne pouvoir prouver son innocence, elle veut se tuer d'un coup de poignard. Le comte arrête son bras et découvre à un signe particulier que Sarah est sa fille. Le prologue explique l'origine de cette cicatrice, dont Stenio a été l'auteur dans une circonstance où il a sauvé la vie à cette enfant. C'est une invention, à notre avis, très-hasardée, et qui a l'inconvénient d'un pléonasme dramatique. Sauver trois fois la vie à une jeune fille dans un opéra, c'est deux fois de trop. Cela n'est supportable que dans un ballet. La reine Mabb, en effet, jalouse du bonheur de Sarah, qui va enfin épouser Stenio, rentré en grâce auprès de l'empereur et reconnu pour un noble gentilhomme, veut faire tuer la jeune fille par un de ses hommes. Trousse-Diable détourne l'arme, et la balle va frapper la reine Mabb elle-même. La pièce a beaucoup plu en Angleterre et a peu réussi à Paris; c'est la meilleure partition de Balfe. L'inspiration manque un peu d'originalité et de force, mais elle est brillante et facile. La partie vocale est bien traitée et l'instrumentation colorée. Quant à la nature des idées, elle se subordonne trop aux moyens dramatiques employés alors par Donizetti et même par Adolphe Adam. Ce dernier musicien a exercé sur lui une influence singulière, que l'on a remarquée surtout dans le *Puits d'amour* et dans l'*Etoile de Séville.* L'ouverture de la *Bohémienne* est fort bien écrite pour les instruments. Elle plaît aux amateurs d'une intelligence musicale moyenne. Les modulations y sont trop fréquentes. On peut citer le chœur des bohémiens, la prière, dans le prologue; dans le premier acte, la marche du guet, la romance du rêve, le duo entre Stenio et Sarah; au deuxième acte, un bon quatuor et un duo de femmes; ensuite, un finale imité de Donizetti, et des soli de flûte et de violon pendant les entr'actes. L'opéra de la *Bohémienne* a été chanté par Monjauze, Lutz, Bacquié, Mlle Wertheimber et Brunet-Lafleur; dans une autre distribution, on a remarqué Coppel, Mlle Schrœder et Mme Dubois.

Bohémiens devant Louis XI, tableau de M. Charles Comte. Le titre sous lequel ce tableau a été exposé au Salon de 1869 est celui-ci: *Bohémiens faisant danser des petits cochons devant Louis XI malade.* Le sujet est emprunté à la chronique de Jean de Saint-Gelais. Au milieu de la chambre royale, un zingaro crêpu, maigre, élancé, vêtu d'un costume baroque, souffle gravement dans un flageolet et bat du tambour, jouant un menuet que dansent deux cochons savants. Le danseur, vu de dos, a la toque sur la hure et l'épée au flanc; la danseuse, coiffée d'une cornette en forme de pain de sucre, laisse tomber délicatement ses mains, ses pattes, pour mieux dire, et penche la tête pour se donner des grâces; elle est à croquer. Le vieux roi, enfoncé dans son lit à courtines, regarde en riant. Près du chevet se tient le médecin Coictier, roide et impassible. Devant le foyer, deux moines sont agenouillés, marmottant des prières et jetant un regard effaré aux deux danseurs, qu'ils prennent apparemment pour des incarnations de Satan. A gauche, la femme du bohémien habille trois autres acteurs de cette troupe savante. Des seigneurs et des hallebardiers témoignent leur gaieté avec plus ou moins d'expansion. « La scène est spirituellement composée, sans recherche d'une ordonnance théâtrale, a dit M. Paul de Saint-Victor; les figures sont empreintes de l'esprit du temps; la couleur, un peu sourde, sied à une chambre de malade, où le jour n'arrive qu'amorti. On ne saurait trop louer le style exact, le rendu parfait de l'ameublement et des accessoires. M. Comte n'a jamais mieux fait, nous allions dire mieux narré. Ses tableaux ont l'intérêt de récits bien faits; on dirait des pages de *Mémoires* prenant forme et vie. »

BOHON UPAS s. m. (bo-o-nu-pass). Toxicol. V. UPAS, au tome XV du *Grand Dictionnaire.*

BOIARIA, ancienne contrée de la Germanie, où s'établirent les Boïens chassés de la Bohême par les Marcomans. C'est aujourd'hui la Bavière.

* **BOICHOT** (Jean-Baptiste), homme politique. — S'étant fixé en Belgique, il s'y est marié, et il est devenu chef d'institution à Bruxelles. Outre les écrits de lui que nous avons cités, on lui doit: *Notions sur l'astronomie* (1862, in-12); *Esquisse de l'Europe, Eléments de géographie physique et politique* (1863, in-8°); *Eléments de géographie physique* (1864, in-12); la *Révolution dans l'armée française* (1865, in-18); *Souvenirs d'un prisonnier d'Etat* (1867, in-32); la *Question de demain, Esquisse d'une nouvelle organisation politique et sociale* (1868, in-32); *République et patrie* (1870, in-12); la *Fiancée du proscrit*, comédie en quatre actes (1873, in-12); *Après l'orage* (1875, in-8°), etc.

BOIDE s. f. (boi-de). Bot. Syn. de THAPSIE.

BOIGUE s. m. (boi-ghe). Bot. Arbre du Chili.

* **BOILAY** (Antoine-Fortuné), publiciste et administrateur français. — Il est mort en 1866.

BOILLOT (Alexis), savant français, né à Louhans (Saône-et-Loire) en 1819. Il s'est adonné à l'étude de la physique, de la chimie, de l'astronomie, et il a été attaché pendant plusieurs années à l'Observatoire de Paris. M. Boillot s'est livré ensuite à l'enseignement des mathématiques. Ce savant s'est fait connaître par des ouvrages et par d'intéressants travaux, notamment sur les effluves électriques et sur l'ozone. Outre de nombreux articles insérés dans le *Moniteur officiel*, auquel il a été attaché comme rédacteur scientifique, M. Boillot a publié: *Nouvelle théorie des parallèles, exposée et démontrée avec la dernière rigueur* (1851, in-8°); l'*Astronomie vulgarisée* (1863, in-18); l'*Astronomie au* XIXe *siècle, tableau des progrès de cette science depuis l'antiquité jusqu'à nos jours* (1864, in-12), rééditée en 1872; *Eléments de météorologie* (1864, in-12); *Traité élémentaire d'astronomie* (1866, in-12); *De la combustion, Phénomènes généraux* (1869, in-12), etc. M. Boillot a aussi publié avec M. Menault: le *Mouvement scientifique.*

* **BOINVILLIERS** (Edouard). — Il a cessé de faire partie du conseil d'Etat après la révolution du 4 septembre 1870. M. Edouard Boinvilliers a fait depuis lors, dans ses écrits, de la propagande bonapartiste. Outre ses *Etudes politiques et économiques*, il a publié: *Introduction aux éléments d'histoire de France* (1856, in-8°); *Eléments d'histoire de France* (1856, in-8°); les *Tarifs des chemins de fer dans la nouvelle politique commerciale* (1860, in-8°); *Des transports à prix reduits sur les chemins de fer* (1859, in-8°); l'*Etat et les chemins de fer* (1865, in-8°); *Paris, souverain de la France* (1868, in-12); *Causeries politiques* (1872, in-12); *Catéchisme impérial* (1873, in-12); le *Septennat* (1874, in-16); le *Manuel de l'électeur indépendant* (1875, in-16); les *Droits et les devoirs de l'impérialiste* (1875, in-16).

* **BOIS** s. m. — Bot. *Bois d'acossois*, ou *Bois baptiste*, ou *Bois de sang*, ou *Bois sanglant*, Millepertuis en arbre. ‖ *Bois d'agatis* ou *d'agouti*, Gattilier divariqué. ‖ *Bois d'ainou*, Robinier. ‖ *Bois d'amande*, Laurier pichurim et marile à grappes. ‖ *Bois d'angelin*, Andire à grappes. ‖ *Bois d'anisette*, Espèce de poivrier. ‖ *Bois arada* ou *Bois piquant*, Chrysobalane icaco. ‖ *Bois d'argent*, Protée argenté. ‖ *Bois d'aronde, de ronde* ou *de rongle*, Erythroxyle à feuilles de laurier. ‖ *Bois d'aspalath, Bois de Chypre, Bois de cygne*, Aspalathe ébène. ‖ *Bois bacha, Bois à caleçons*, Bauhinie. ‖ *Bois à baguettes*, Raisinier et sébestier. ‖ *Bois balle*, Guarée trichiloïde. ‖ *Bois de bananes*, Uvaire odorante et uvaire distique. ‖ *Bois bardottier, Bois de natte, Bois tête-de-jacot*, Mimusopes. ‖ *Bois raboit, Bois de férole, Bois saliné, Bois marbré*, Férolie. ‖ *Bois à baraques, Bois barag*, Combret if. ‖ *Bois à barriques*, Bauhinie. ‖ *Bois de bassin*, Blackwellie. ‖ *Bois de bigaillon*, Eugénie. ‖ *Bois de bitte*, Sophora hétérophylle. ‖ *Bois blanc*, Staphilier, hernandie ovigère, sidéroxyle à feuilles de laurier, seringats coronaire et inodore. ‖ *Bois blanc-rouge, Bois de poupart*, Poupartie. ‖ *Bois de bombarde, de tambour* ou *de ruche*, Ambora. ‖ *Bois de bouc*, Premne à feuilles dentées. ‖ *Bois bracelet*, Jacquinie à bracelets. ‖ *Bois brai*, Cordie macrophylle. ‖ *Bois de Brésil* ou *de Fernambouc*, Brésillet. ‖ *Bois cabri* ou *cabril, Bois de bouc*, Ægiphyle, éhrétie, fagara, knantie orientale. ‖ *Bois puant*, Câprier, breynie, mimeuse de Farnèse. ‖ *Bois d'Inde de la Jamaïque, de Nicaragua*, Stématoxyle de Campêche. ‖ *Bois de canot*, Calophylle, terminalie, tulipier, cyprès distique. ‖ *Bois de capitaine, Bois hinselin*, Malpighie. ‖ *Bois de caque*, Cornutie pyramidale. ‖ *Bois cabré, Bois de loustau*, Fusain, évonyme d'Europe, antirrhée asiatique. ‖ *Bois cassant* ou *collant*, Psathyra. ‖ *Bois de Cavalam*, Sterculie fétide. ‖ *Bois de cayan*, Simarouba. ‖ *Bois de cèdre*, Anibe de la Guyane, cacaoyer, genévriers à l'encens et de la Caroline. ‖ *Bois de chambre*, Agavé d'Amérique. ‖ *Bois de chandelle, de lumière*, Amyride élémifère, dragonnier, agavé fétide, érithalis frutiqueuse. ‖ *Bois de charpentier*, Justicie pectorale. ‖ *Bois de chauve-souris*, Gui de Bourbon. ‖ *Bois de chêne*, Bignone à bois blanc, très-longue, à cinq feuilles. ‖ *Bois de chenilles*, Volkamérie hétérophylle, conyze à feuilles de saule. ‖ *Bois de cheval, Bois-major*, Erythroxyle de La Havane. ‖ *Bois de chik*, Cordie. ‖ *Bois de clou*, Eugénie luisante, ravénala de Madagascar, myrte à feuilles de noyer. ‖ *Bois à cochon*, Bursère à gomme, icica à sept feuilles, paullinie asiatique. ‖ *Bois de colophane bâtard, Bois de compagnie*, Bursère à feuilles obtuses. ‖ *Bois de corail*, Erythrine à bois de corail. ‖ *Bois de corne*, Garcinie d'Amboine, brindonier de Cochinchine. ‖ *Bois côtelet* ou *à côtelettes*, Cornutie pyramidale, caséarie à petites fleurs, éhrétie, ellisie. ‖ *Bois du crabe* ou *de crave*, Myrte à feuilles de noyer. ‖ *Bois creux*, Lisyanthe ailé. ‖ *Bois de cuir* ou *de plomb*, Dirca palustre. ‖ *Bois de dames*, Bois d'huile, érythroxyle de Maurice. ‖ *Bois dard, Bois de flèche*, Possire. ‖ *Bois de dartres*, Millepertuis à larges feuilles et à feuilles sessiles. ‖ Danaïde odorante. ‖ *Bois de demoiselles*, Kirganélie de Maurice. ‖ *Bois de dentelle*, Laget. ‖ *Bois dur*, Charme de l'Inde. ‖ *Bois dysentérique, Bois tan*, Malpighie à épis. ‖ *Bois d'écorce*, Uvaire, blackwellie, nuxie. ‖ *Bois d'encens*, Icica ennéandre. ‖ *Bois épineux*, Fromager, zanthoxyle. ‖ *Bois éponge*, Cissus, gastonie. ‖ *Bois éti*, Eugénie. ‖ *Bois falaise*, Myrte. ‖ *Bois fléau*, ou *de flot*, ou *de liége, Bois siffleux*, Fromager coton, cordie à larges feuilles, hibiscus tilleul. ‖ *Bois fragile*, Caséarie fragile. ‖ *Bois de fredoche* ou *d'ortie, Bois pelé*, Cythocoxyle. ‖ *Bois de frêne*, Bignone et quassia. ‖ *Bois galeux* ou *de senteur*, Assonie. ‖ *Bois de garou, Bois gentil* ou *joli, Bois d'oreille*, Daphné garou. ‖ *Bois de gaulettes*, Hirtelle à grappes et mélicocca. ‖ *Bois de gérofle*, Myrte à feuilles de noyer. ‖ *Bois de glu*, Stillingie. ‖ *Bois de goyave*, Prockia. ‖ *Bois de grignon*, Bucide. ‖ *Bois gris*, Mimeuse. ‖ *Bois Guillaume*, Conyze, baccharide. ‖ *Bois de guitare, Bois guitarin*, Cytharexyle. ‖ *Bois immortel*, Humbertie de Madagascar, érythrine à bois de corail. ‖ *Bois incorruptible*, Homalion à grappes, bumélie à feuilles de saule, laurier sassafras, humbertie de Madagascar. ‖ *Bois isabelle*, Laurier de Bourbon, myrte. ‖ *Bois jacot*, Eugénie de Maurice. ‖ *Bois Jean*, Ajonc d'Europe. ‖ *Bois de lance*, Randie épineuse, uvaire odorante. ‖ *Bois de laurier*, Croton à feuilles de coudrier. ‖ *Bois de lessive* ou *de lièvre*, Cytise des Alpes. ‖ *Bois de lettres*, Sidéroxyle inerme, piratinère de la Guyane. ‖ *Bois lucé*, Carallie comestible. ‖ *Bois macaque*, Tococo de la Guyane. ‖ *Bois de maïs*, Memécyle. ‖ *Bois Malabar* ou *de Malbouck*, Nuxie. ‖ *Bois à Malingre*, Tournefortie. ‖ *Bois manchehoue*, Zanthoxyle massue d'Hercule. ‖ *Bois marbré bâtard*, Erythroxyle. ‖ *Bois Marie*, Calophylle. ‖ *Bois de mâture*, Uvaire. ‖ *Bois de mèche*, Apéiba glabre, agavé fétide. ‖ *Bois menuisier*, Portésie. ‖ *Bois de merle*, Andromède à feuilles de saule, olivier du Cap, célastre ondulé, savonnier ‖ *Bois des Moluques*, Croton tiglium. ‖ *Bois nagone*, Mirobolan. ‖ *Bois de nèfle*, Eugénie. ‖ *Bois noir*, Mimeuse lebbek, diospyre ébénier, Aspalathe ébénier. ‖ *Bois d'olive*, Olivier de Bourbon, éléodendron de Maurice, nerprun très-grand. ‖ *Bois d'or*, Carpinus d'Amérique. ‖ *Bois d'orme*, Micocoulier à petites fleurs, cacaotier guazuma. ‖ *Bois de perroquet*, Fissilie des perroquets. ‖ *Bois de pintade*, Ixore rouge, ardisie. ‖ *Bois à pion*, Mûrier des teinturiers. ‖ *Bois de pied de poule, Bois de ronce*, Toddalie. ‖ *Bois de pissenlit*, Bignone. ‖ *Bois pliant*, Osyris blanc. ‖ *Bois plié*, Brunsfelsie. ‖ *Bois de poivrier*, Erythroxyle à feuilles de laurier, fagara. ‖ *Bois quevis*, Quivisie. ‖ *Bois de quinquina*, Malpighie. ‖ *Bois ramier*, Psychotrie, micocoulier. ‖ *Bois ramon*, Trophide d'Amérique, savonnier, érythroxyle roux. ‖ *Bois de râpe*, Cordie. ‖ *Bois de rat*, Myonime. ‖ *Bois de rivière*, Chimarrhide, inga, caséarie à petites feuilles. ‖ *Bois sain*, Daphné gaïac. ‖ *Bois de Saint-Jean*, Panax. ‖ *Bois de sapan*, Césalpinie. ‖ *Bois sarmenteux*, Cordie jannissante. ‖ *Bois de sassafras*, Laurier sassafras. ‖ *Bois de sauge*, Lantane. ‖ *Bois de savane*, Cornutie pyramidale, Gattilier digité, coumarouna odorant. ‖ *Bois de sénil*, Conyze à feuilles de saule. ‖ *Bois de sente*, Nerprun. ‖ *Bois de seringue*, Hévé de la Guyane. ‖ *Bois de soie*, Muntingie, celtide à petites fleurs. ‖ *Bois de tacamaque*, Calophylle, peuplier balsamifère. ‖ *Bois de teck*, Tectone grande. ‖ *Bois tendre à cailloux*, Mimeuse arbre. ‖ *Bois de tisane*, Smilax. ‖ *Bois de violon*, Macaranga.

— Moll. *Bois de cerf*, Nom marchand du rocher scorpion. ‖ *Bois veine*, Volute hébraïque.

— Modes. Manière de disposer les cheveux pour la coiffure d'une femme, à la fin du XVIIe siècle. Il y avait le *bois* et le petit *bois.*

— Art vétér. *Maladie du bois, Mal de bois, Mal de bois chaud*, Gastro-entérite à laquelle sont sujets les herbivores qui paissent dans les bois.

— Encycl. Industr. *Conservation des bois.*

Pendant l'hiver de 1840, un professeur de chimie à Bruxelles, M. Melsens, eut l'idée de procéder à la préparation de blocs de *bois* de 0m,40 de longueur sur 0m,25 de diamètre, en les imprégnant de goudron de gaz par des chauffes et des refroidissements successifs; ensuite, il avait enfoui les *bois* dans un coin de jardin, dans un endroit où la terre était saturée des produits d'un urinoir voisin. Deux ans après, ils furent retirés et trouvés parfaitement intacts. Des stries blanches, dans lesquelles le goudron n'avait pas pénétré, régnaient sur leur section; mais on put facilement se rendre compte que le goudron avait partout suivi les sinuosités des fibres ligneuses.

Lorsque ces *bois* eurent été fendus, on fit deux parts, dont l'une fut conservée à l'air, tandis que l'autre était soumise à des épreuves multipliées. Après avoir été enfouis plusieurs années dans la terre, ils furent expédiés en France, où, pendant dix-huit mois, on les tint à l'abri de toute cause de détérioration. A leur retour en Belgique, on les soumit pendant douze heures de suite à de la vapeur d'eau à 100°, puis ils furent brusquement refroidis dans de l'eau et exposés à la gelée. Après les avoir laissés passer un hiver à l'air libre, on les exposa sur un sol humide, et, au bout d'un certain temps, on les transporta sur une terrasse, dans un endroit isolé. Enfin, ils furent enfouis pendant six ans dans une terre sablonneuse, mélangée de mortier, où ils supportaient un tonneau destiné à recevoir l'eau de pluie.

Comme on le voit, les alternatives de sécheresse et d'humidité s'étaient succédé sans rien laisser à désirer. Le résultat fut aussi satisfaisant que possible, puisque, après plus de vingt-cinq ans d'expériences, les *bois* goudronnés étaient restés parfaitement intacts.

Après s'être bien rendu compte de l'action du goudron, le savant chimiste tira de ses observations les conclusions suivantes, formulées par M. Louis Figuier dans son volume de l'*Année scientifique* de 1873.

« On peut injecter en tout ou en partie des blocs de *bois* en grume, secs, humides, équarris, travaillés, ayant été préparés par des sels et même en voie de pourriture, en employant la condensation de la vapeur d'eau et la pression atmosphérique comme force mécanique et en utilisant la chaleur pour dissoudre ou liquéfier les matières préservatrices.

» Les *bois* peuvent être entièrement ou partiellement imprégnés, et, dans ces deux cas, ils résistent plus ou moins aux agents qui les altèrent.

» La matière préservatrice qu'on injecte suit toujours les chemins que la détérioration prend dans les *bois* qui s'altèrent spontanément.

» La carbonisation superficielle est plus efficace quand elle se fait par l'intermédiaire des matières goudronneuses, etc., que lorsqu'on se contente de porter le *bois* en nature à une température qui en désorganise une partie.

» Lorsqu'on ne produit qu'une injection peu profonde, il est indispensable que le *bois* ait reçu, avant la préparation préservatrice, la forme sous laquelle il doit être utilisé.

» Une bille qui serait complétement pénétrée de goudron, de brai, etc., aurait une existence très-longue, sinon indéfinie, si elle n'était soumise qu'aux agents ordinaires; mais il y a lieu de tenir compte des causes mécaniques qui doivent l'altérer. »

Depuis les expériences de M. Melsens, une foule d'autres ont été tentées avec plus ou moins de succès pour la conservation des *bois.* Le procédé qui a obtenu le plus de faveur est dû à M. Boucherie, et il consiste à faire pénétrer les liquides antiseptiques jusqu'au cœur, ou tout au moins à de grandes profondeurs de *bois.* En ce qui concerne la pénétration du liquide, le système de M. Boucherie (emploi d'une haute colonne de liquide faisant pression) et divers autres systèmes dus à MM. Bréant, Bethel, Légé, Fleury-Pironnet, pression en vase clos, donnent les résultats les plus satisfaisants; mais la difficulté consiste à trouver des antiseptiques convenables. Les inventeurs ont utilisé tour à tour le chlorure de zinc, le sulfate de cuivre, un mélange d'urine et de sulfate de fer, qui donne naissance à un phosphate de fer; un mélange de chlorure ou de sulfure de baryum et d'acide sulfurique, qui produit du sulfate de baryte; un mélange de sulfate de fer et de silicate de potasse, au moyen duquel on obtient un ferro-silicate, etc.

Tous ces procédés, en raison même des acides qu'ils emploient, altèrent plus ou moins la composition des *bois.*

On a également employé la créosote; mais cette substance est d'un prix trop élevé, et d'ailleurs elle ne durcit pas le *bois.* Enfin, un ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Hatzfeld, a imaginé tout récemment un système nouveau pour la conservation des *bois.* Après avoir reconnu, au moyen de diverses expériences, que les *bois* les plus résistants sont les plus riches en acide tannique et gallique, M. Hatzfeld propose d'imprégner les *bois* de diverses essences, d'abord d'acide tannique, puis d'une dissolution de pyrolignite de fer. Ces deux injections successives ont pour résultat de déposer peu à peu dans les cellules du *bois* le tannate de fer, qui devient l'agent de leur conservation. Les *bois* ainsi préparés peuvent être assimilés au chêne devenu inaltérable par un long séjour sous l'eau. On a, en effet, constaté que des blocs de chêne retrouvés après plusieurs siècles avaient acquis une densité extraordinaire en même temps qu'une couleur variant du brun au noir.

Ce nouveau procédé est plus économique que les autres, car l'acide tannique et le pyrolignite de fer se trouvent d'une manière courante dans le commerce.

Bois sacré (UN), tableau de M. Français; au musée de Lille. Dans un vallon boisé, un ruisseau roule sur un lit pierreux et baigne de ses ondes fugitives les hautes herbes, les fleurs sauvages et les jeunes arbustes qui encombrent ses rives. Un doux soleil de printemps éclaire, sans la pénétrer, la fraîche verdure du bocage. Un ciel d'un azur encore pâle se montre çà et là, à travers les dentelures du feuillage. Dans le lointain, une cascade couvre de son écume brillante le flanc verdoyant d'un coteau. Ce paysage, où tout est lumière, fraîcheur et parfum, où s'épanouit l'éternelle jeunesse de la nature, a un caractère vraiment idyllique; le titre de *Bois sacré* que lui a donné l'auteur n'est point trop ambitieux, et M. Français n'avait pas besoin, pour le justifier, d'animer sa toile au moyen d'un couple mythologique, un satyre assis près d'une nymphe qui tient un chalumeau. « A la place de M. Français, dit M. Maxime Du Camp, j'aurais simplifié la composition; je l'aurais débarrassée des accessoires inutiles, je n'aurais point assis sous les arbres ce satyre et cette nymphe, et je serais arrivé, je crois, à un résultat meilleur, à produire un effet abstrait de fraîcheur et de printemps, et c'est là, je n'en doute pas, ce que cherchait l'artiste. Son tableau eût donné une impression plus mystérieuse, plus profonde; la nature est pleine de ces solitudes charmantes devant lesquelles on s'absorbe avec admiration et que la présence seule de l'homme, fût-il pâtre ou sylvain, suffit à troubler. Les véritables habitants de ce *Bois sacré*, c'étaient les fleurs printanières, les branches flexibles et l'invisible nymphe qui pleure en chantant au loin dans la grotte et dont les larmes coulent en reflétant l'ombre mobile des feuilles caressées par la brise. » Ce tableau, exposé pour la première fois au Salon de 1864, a reparu à l'Exposition universelle de 1867. Il a été lithographié par M. Français lui-même, et l'*Illustration* en a publié une gravure sur bois.

BOISGONTIER (Geneviève-Elisa), actrice, née à Paris en 1817, morte dans la même ville en 1877. Fille d'une marchande des quatre saisons, elle vendit, comme sa mère, sur la voie publique jusqu'au jour où une rencontre romanesque décida de sa carrière d'artiste. Elle débuta en 1837, au théâtre Saint-Antoine, dans *Zizine* ou l'*Ecole de déclamation.* Son succès fut aussi franc que son jeu. Elle montra la même gaieté communicative dans plusieurs vaudevilles, notamment dans les *Belles femmes de Paris* (1839). Elle passa ensuite à l'Ambigu-Comique et interpréta un rôle que Dennery avait écrit pour elle, la *Grisette au vert* (1840). Engagée aux Variétés, elle parut le 9 janvier 1841 dans l'*Hospitalité*, de Cormon et Chabot de Boin. « C'est une débutante, dit Thomas Sauvage, qui ne manque pas d'aplomb et d'assurance; elle lance le mot le plus hasardé avec une audace froide qui a bien son piquant. » Elle chantait, d'ailleurs, fort agréablement le couplet. Son second début fut plus décisif, le 11 mai, dans les *Deux dames au violon*, pochade qui réussit grâce à son entrain et à sa joyeuseté. Elle créa, entre autres rôles, en 1842, Athénaïs d'un *Bas-Bleu;* Mme Patin de *Carabins et carabines;* Mme Crépin de *Fargeau le nourrisseur;* Camélia des *Petits mystères de Paris;* en 1843, Amanda de *Boquillon à la recherche de son père;* Mme Lebœuf des *Caravanes de Mayeux;* Virginie des *Deux hommes noirs;* Gervaise du *Mariage au tambour;* Madeleine du *Trombone du régiment;* en 1844, Julie d'*Une séparation;* Giroflée du *Bal Mabille;* Francinette des *Aventures de Télémaque*, etc. C'est vers cette époque que, bonne et compatissante de sa nature, elle vint en aide à un comédien auquel, au récit de sa détresse, elle remit 50 fr. et qui, avant de la quitter, lui déroba une bague. Mlle Boisgontier s'éloigna de la scène parisienne pendant quelques années. Après la révolution de Février, elle revint aux Variétés, où elle se fit de nouveau applaudir dans bon nombre de pièces, parmi lesquelles nous citerons: les *Beautés de la cour* (1849); le *Supplice de Tantale* (1850); les *Souvenirs de jeunesse* (1852); les *Mystères de l'été*, un de ses meilleurs rôles (1853); les *Noces de Merluchet* (1854). Elle entra en 1857 aux Folies-Dramatiques, où elle débuta dans la *Vivandière des zouaves* de Charles Potier et dans *Un scandale*, une pièce de son gai répertoire, puis retourna pour la troisième fois, en décembre 1858, au passage des Panoramas, sur la scène qui convenait le mieux à son talent. Elle y créa tour à tour la comtesse de *Mon nez, mes yeux, ma bouche;* l'ogresse du *Petit Poucet* (1859); Artémise d'*Une femme aux cornichons;* la *Chasse aux papillons* (1861). Au mois de juillet, on ferma la salle pour cause de réparation, et la troupe alla jouer au théâtre Déjazet. Elisa Boisgontier, qui était depuis longtemps très-liée avec Frétillon, ne la quitta plus et créa ou reprit, souvent à côté d'elle, des rôles dans les *Premières armes de Richelieu*, les *Chevaliers du pince-nez*, le *Mari d'une étoile*, les *Prés Saint-Gervais*, les *Mystères de l'été*, les *Pantins éternels* (1863), les *Enfants terribles* (1865), etc. Forcée par une paralysie des jambes de se retirer jeune encore du théâtre, elle entra, pour n'en plus sortir, dans la maison de santé de la rue Picpus, où elle mourut après avoir souffert pendant de longues années. — Il ne faut point la confondre avec Mme Rocheblave, dite BOISGONTIER, née Elisabeth-Françoise Adam, morte le 15 mars 1876. Cette dame a laissé au théâtre: la *Pariure de Jules Denis*, comédie en deux actes (1852); *Maître Wolff*, comédie en un acte (Odéon, 1858). Le sujet de cette dernière pièce est tiré d'un conte d'Hoffmann intitulé: *Maître Martin et ses apprentis*, dont Charles Lafont a fait lui-même le *Chef-d'œuvre inconnu.*

* **BOIS-D'OINGT** (LE), bourg de France (Rhône), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. de Villefranche, sur la pente d'une montagne; pop. aggl., 867 hab. — pop. tot., 1,394 hab.

* **BOIS-DUVAL** (Jean-Alphonse), médecin et naturaliste. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ce naturaliste distingué les livres suivants: *Genera et index methodicus europæorum lepidopterorum* (1840, in-8°); *Essai sur l'entomologie horticole comprenant l'histoire des insectes nuisibles à l'horticulture, avec l'indication des moyens propres à les éloigner et à les détruire* (1866, in-8°); *Considérations sur les lépidoptères envoyés de Guatemala à M. de L'Orza* (1870, in-8°); *Histoire naturelle des insectes, Species général des lépidoptères hétérocères* (tome Ier, 1874, in-8°).

* **BOIS-GUILLAUME**, bourg de France (Seine-Inférieure), cant. et à 4 kilom. de Darnetal, arrond. et à 4 kilom. de Rouen, sur une hauteur; pop. aggl., 3,000 hab. — pop. tot., 4,046 hab.

* **BOIS-LE-DUC**, ville de Hollande, ch.-l. de la prov. de Brabant septentrional; 28,000 hab.

BOISSARIE (Gustave), médecin français, né à Sarlat en 1836. Il étudia la médecine à Paris, où il fut reçu docteur en 1862. M. Boissarie exerça pendant quelque temps son art à Cauterets, puis il vint se fixer dans sa ville natale. Il a été, pendant quelque temps, sous-préfet de Sarlat en 1871. Correspondant de la Société de médecine de Bordeaux et de quelques autres sociétés savantes, le docteur Boissarie a collaboré à la *Gazette des hôpitaux*, et il est l'auteur d'un certain nombre de mémoires, parmi lesquels nous citerons: le *Rhumatisme cérébral* (1858); le *Rétrécissement de l'urètre* (1862); le *Pied bot hystérique* (1864); le *Choléra infantile* (1866); l'*Embolie, son étude critique* (1867); l'*Uréthrotomie externe* (1869), etc.

BOISSE (Adolphe), ingénieur et homme politique français, né à Rodez en 1810. A vingt-deux ans, il entra à l'Ecole des mines, d'où il sortit avec le brevet d'ingénieur civil en 1835. Nommé, l'année suivante, directeur des mines de Carmaux, il fut à la tête de cette exploitation jusqu'en 1853, époque où il devint directeur général du chemin de fer de Carmaux à Albi. Le gouvernement le chargea ensuite de diverses missions. Membre de la Société géologique de France, de la Société d'histoire et d'archéologie, il est en outre président de la Société des lettres et des sciences de l'Aveyron. Lors des élections du 8 février 1871, M. Boisse fut élu, par 59,563 voix, député de l'Aveyron à l'Assemblée nationale. Il alla siéger dans le groupe monarchique et clérical et ne prit point part aux discussions. Il vota pour la paix, pour les prières publiques, pour la pétition des évêques, pour le pouvoir constituant de l'Assemblée, pour l'abrogation des lois d'exil, contre le retour de la Chambre à Paris; il contribua au renversement de M. Thiers, appuya imperturbablement toutes les mesures de réaction proposées par le gouvernement de combat et vota pour l'érection de l'église du Sacré-Cœur, pour le septennat, contre la constitution du 25 février 1875, pour la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Après la dissolution de l'Assemblée, il fut porté par les conservateurs coalisés de l'Aveyron candidat au Sénat, sur la demande de l'évêque de Rodez, comme étant le représentant le plus élevé des intérêts religieux dans le département. Dans sa profession de foi, M. Boisse fit la déclaration suivante, qui vaut la peine d'être conservée: « Convaincu qu'un pouvoir fort, honnête et respecté peut seul opposer à l'invasion des doctrines antisociales une barrière sûre, je donnerai, comme je l'ai toujours fait, au maréchal de Mac-Mahon, un concours loyal pour l'aider à affermir l'ordre et la paix, pour l'aider à combattre les programmes révolutionnaires qui, agitant depuis plus de quatre-vingts ans notre malheureux pays, lui ont infligé tant d'humiliations et de désastres, lui ont coûté deux de ses plus riches provinces. » Comme on le voit, le pénétrant député de l'Aveyron, devenu un historien de première force, en était arrivé, grâce sans doute à une inspiration d'en haut, à cette effroyable découverte: si la France a perdu l'Alsace et la Lorraine il n'y a qu'un seul coupable, ce sont les « programmes » révolutionnaires. Elu sénateur le 30 janvier 1876, par 210 voix, le dernier sur trois, M. Boisse est allé siéger dans les rangs des plus fervents adeptes du *Syllabus*, avec lesquels il n'a cessé de voter.

* **BOISSEZON**, bourg de France (Tarn), cant. et à 13 kilom. de Mazamet, arrond. et à 55 kilom. d'Albi, sur la Durenque; pop. aggl., 406 hab. — pop. tot., 2,727 hab.

BOISSIER (André-Claude), peintre français, né à Nantes en 1760, mort vers 1840. Il s'adonna surtout à la peinture religieuse. On compte, parmi ses meilleures toiles, une *Assomption*, l'*Apothéose de saint Vincent de Paul*, une *Tentation du Christ*, une *Adoration des bergers*, etc.

BOISSIER (Marie-Louis-Gaston), professeur et littérateur français, né à Nîmes en 1823. Il entra à l'Ecole normale en 1843, et, à sa sortie de l'Ecole, il fut nommé professeur de rhétorique à Angoulême, puis à Nîmes. Reçu docteur en 1856, il fut bientôt chargé de la classe de rhétorique au lycée Charlemagne. En 1861, il suppléa M. Havet au Collége de France, dans la chaire d'éloquence latine. En 1865, il devint maître de conférences à l'Ecole normale, et, peu de temps après, il professa la poésie latine au Collége de France, comme suppléant de Sainte-Beuve. Le 8 juin 1876, il fut élu membre de l'Académie française, en remplacement de M. Patin. Il avait été décoré de la Légion d'honneur en 1863. Outre ses thèses de docteur *Sur le poëte Attius* et *Sur Plaute*, Gaston Boissier a publié: *Etude sur Terentius Varron* (1859), qui obtint le prix Bordin à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; *Cicéron et ses amis, étude sur la société romaine du temps de César* (1866), couronné par l'Académie française; l'*Opposition sous les Césars* (1875); la *Religion romaine, d'Auguste aux Antonins* (1874). La *Revue des Deux-Mondes* et la *Revue de l'instruction publique* ont aussi compté Gaston Boissier parmi leurs collaborateurs.

BOISSIEU (Alphonse DE), archéologue français, né à Lyon vers 1808. Il s'est adonné à des travaux d'archéologie historique et d'épigraphie, et il est devenu membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. En outre, M. de Boissieu fait partie de l'Académie de Lyon et de diverses sociétés littéraires. Outre des articles dans la *Gazette de Lyon*, il a publié quelques ouvrages, parmi lesquels nous citerons: *Inscriptions antiques de Lyon* (Lyon, 1846-1854, in-fol.); *De l'excommunication* (1860, in-8°); *Ainay, son autel, son amphithéâtre, ses martyrs* (1864, in-8°), etc.

BOISSIEU (Arthur DE), littérateur français, né en 1835, mort à Paris en 1873. Il débuta au *Figaro* en 1856 et passa pour être l'auteur anonyme des *Lettres de Colombine*, spirituelle série qui fut très-remarquée. Il entra ensuite à la *Gazette de France*, où il fit, sous le titre de *Lettres d'un passant*, des chroniques pleines de variété et d'humour. Elles ont été réunies en volumes et forment cinq séries (1868-1875, 5 vol. in-18). M. Arthur de Boissieu est aussi l'auteur d'un petit recueil de vers légers et spirituels, *Poésies d'un passant* (Lemerre, 1870, in-16).

BOISSONADE (Gustave-Emile), jurisconsulte français, né à Vincennes (Seine) en 1825. Il est fils du célèbre helléniste Jean-François Boissonade. Reçu licencié, puis docteur en droit à Paris (1852), il se fit inscrire comme avocat au barreau de cette ville, puis il devint, en 1864, professeur agrégé à la Faculté de droit de Grenoble. En 1867, M. Gustave Boissonade fut appelé comme professeur à la Faculté de Paris, et, en 1871, il fut chargé du cours d'économie politique, en qualité de suppléant de M. Batbie. En 1873, il a fait un voyage au Japon. On lui doit plusieurs ouvrages, notamment: *Essai sur l'histoire des donations entre époux et leur état d'après le code Napoléon* (1852, in-8°); *Tableau synoptique du droit romain* (1854, in-8°), sous le nom de **Boutry**; *De l'exception apportée en matière de partage au principe de l'action paulienne* (1856, in-8°); *Textes choisis du Digeste* (1865, in-8°); le *Code Napoléon et les sociétés coopératives dans le Dauphiné* (1866, in-8°); *De l'effet des arrhes dans la vente sous Justinien* (1866, in-8°); *De la réserve héréditaire chez les Athéniens* (1867, in-8°); *Réserve héréditaire dans l'Inde ancienne et moderne* (1870, in-8°); *Histoire de la réserve héréditaire et de son influence morale et économique* (1873, in-8°), ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales; *Histoire des droits de l'époux survivant* (1874, in-8°), couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, etc.

BOISSONNAS (B. DE LA TOUCHE, dame), femme de lettres française, née en 1839, morte à Arcachon en 1877. C'était une femme instruite, d'un remarquable talent et du plus noble caractère. L'invasion allemande produisit sur elle l'impression la plus profonde et la plus douloureuse. Ce fut elle qui lui inspira son premier ouvrage: *Une famille pendant la guerre, récit de la campagne de 1870-1871* (Paris, 1873, in-12). Ce livre se compose de lettres supposées écrites au cours des événements par les membres d'une famille qui correspondent entre eux de divers points de notre territoire envahi, où ils remplissent avec un zèle patriotique leurs devoirs de bons Français et de braves soldats.

Peu de lectures sont plus émouvantes et plus salutaires. A l'élévation des sentiments, aux leçons d'honneur, de patriotisme et d'humanité qui y abondent, l'auteur sut joindre un style simple et vigoureux; l'Académie couronna cet ouvrage, dont le succès fut très-grand. Mme Boissonnas fit paraître ensuite *Un vaincu, souvenir du général Lee* (1875, in-12), livre écrit avec une grande sincérité et d'où se dégagent également de nobles et héroïques enseignements. En racontant la vie du général en chef des armées séparatistes lors de la guerre de la Sécession, Mme Boissonnas a soin de flétrir l'odieuse institution de l'esclavage. Cet ouvrage est le dernier qu'ait publié cette femme remarquable, enlevée prématurément aux lettres qu'elle honorait.

BOISSONNET (André-Denis-Alfred), général et homme politique français, né à Sézanne en 1812. Fils d'un général du génie, il se prépara à l'Ecole polytechnique, où il entra en 1830. En 1832, il passa à l'Ecole d'application de Metz, d'où il sortit dans l'arme du génie. M. Boissonnet prit part aux campagnes d'Algérie, de Rome (1849), de Crimée, où il reçut une grave blessure. Il était colonel et commandant en second de l'Ecole polytechnique au début de la guerre de 1870. Nommé alors chef d'état-major du génie à l'armée du Rhin, il prit une part active aux combats livrés devant Metz et se prononça pour la résistance la plus énergique. Le 27 octobre 1870, il fut promu général de brigade. Après la capitulation, M. Boissonnet suivit, en Allemagne, notre armée prisonnière. En 1873, il posa sa candidature à l'Assemblée nationale dans une élection partielle qui avait lieu dans le département de la Marne où, depuis 1871, il présidait le conseil général. Dans sa profession de foi, il déclara qu'il donnerait son concours à M. Thiers pour l'aider à doter le gouvernement de la République d'institutions conservatrices, et, dans une circulaire, il demanda aux maires du département d'user de leur influence pour le faire élire. Bien que soutenu par tous les adversaires de la République, M. Boissonnet échoua, et ce fut M. Alphonse Picart, dont la candidature était nettement républicaine, qui devint député. Dans un discours prononcé quelque temps après en sa qualité de président du conseil général, M. Boissonnet exposa ses opinions politiques, qui se résument en un mot, l'indifférence complète en matière politique. « Ecartons les querelles qui nous divisent, dit-il, et qui ne sont le plus souvent que des querelles de mots. Que le chef du pouvoir exécutif s'appelle empereur, roi ou président, que le gouvernement s'appelle république ou monarchie, la chose est en soi assez indifférente. » Cette indifférence, qui consiste à accepter comme également bonnes toutes les combinaisons gouvernementales pourvu qu'elles soient conservatrices, lui valut l'appui de tous les adversaires de la République lors des élections du 30 janvier 1876 pour le Sénat. Porté candidat dans la Marne, il se déclara conservateur constitutionnel et ajouta : « Si la question de révision de la constitution est posée devant les Chambres, nous l'aborderons sans parti pris, ne nous inspirant que de notre patriotisme et tenant compte exclusivement des nécessités publiques et de l'intérêt du pays. » Elu par 396 voix, il est allé siéger au Sénat dans les rangs de la droite monarchique, avec laquelle il a voté depuis lors.

* **BOISSY-SAINT-LÉGER**, bourg de France (Seine-et-Oise), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. de Corbeil; pop. aggl., 632 hab. — pop. tot., 764 hab.

BOITARD s. m. (boi-tar — rad. *boîte*). Boîte en fonte, au centre de la meule inférieure ou gisante.

Boîte à Bibi (LA), folie-vaudeville en trois actes, de MM. Duru et Saint-Agnan Choler; représentée en mai 1877 sur le théâtre du Palais-Royal. Bibi est un jeune homme qui mène la vie à grandes guides. Il est l'ami intime du baron Groslait, un vieux roquentin imbécile, et, naturellement, de la baronne Groslait, une jeune et jolie femme. Mais cela ne suffit pas à Bibi. Il est, en outre, l'ami intime d'une foule de jeunes femmes, non moins jolies que la baronne. Il s'appelle Arthur de son petit nom; mais ces dames l'appellent familièrement Bibi. La baronne a dans sa chambre une grande armoire dans laquelle elle enferme l'aimable Arthur lorsque le baron survient à l'improviste, au milieu d'une conversation trop intime. Madame donne un tour de clef et met ensuite la clef dans sa poche; c'est pourquoi les domestiques de la maison et les commères du quartier appellent cette armoire la boîte à Bibi.
Arthur donne un déjeuner d'adieu à ses cinq ou six dernières maîtresses. Comme il se propose d'offrir à chacune d'elles un bijou au dessert, un de ses amis, vieux viveur, lui conseille de simuler une distribution de prix. Il commence par le discours réglementaire, puis appelle les noms des lauréates, leur remet le prix en l'accompagnant d'un petit commentaire et d'un baiser sur le front, et ce pendant l'orchestre joue une de ces phrases dont on a l'habitude de saluer les collégiens qui montent à l'estrade, et il s'arrête au milieu, selon l'usage. Cet effet est d'un comique irrésistible.

Il y a dans la pièce un serrurier nommé Cassigoul, qui se trouve mêlé plaisamment à toutes les complications de l'intrigue. Tout le monde le connaît, tout le monde a besoin de lui; chacun des personnages est néanmoins intéressé à dérober aux autres la connaissance des services qu'il lui a demandés; ainsi la femme le mande pour ouvrir la porte de l'armoire où elle a fourré son amant, et dont son mari a emporté la clef; le mari, de son côté, le fait venir pour scier les barreaux qui séparent son balcon de celui d'une actrice. Chacun des deux a donc intérêt à le cacher à l'autre. Ajoutez qu'il est l'amoureux de la soubrette, qu'il connaît l'actrice, qui a eu besoin de lui autrefois, et qu'en prêtant ses bons offices à tout ce monde il ignore les rapports qui existent entre chacun d'eux.
Mais ce n'est pas tout. Ce serrurier de malheur, comme on l'avait enfermé dans un cabinet, y a trouvé un verre plein, qu'il a bu. Il y avait dans ce verre une potion somnifère, du vin mêlé de quelques gouttes de laudanum que la femme avait préparé pour plonger dans le sommeil son mari jaloux. Voilà notre serrurier qui s'endort, mais d'un sommeil si profond que rien ne peut l'en tirer. Il est tombé sur un fauteuil et ne bouge non plus qu'une souche.
Chacun des personnages a un intérêt particulier à le faire disparaître et à en dérober la vue aux autres. En sorte que les voilà tous s'escrimant l'un après l'autre autour de ce fauteuil, le traînant à travers les chambres, jetant, selon les circonstances, au moindre bruit, ce corps endormi tantôt dans un coffre, tantôt sous une table.
Faire un récit bien lié de toutes ces folies serait impossible; on n'y comprend rien; mais on rit tout de même sans savoir pourquoi; on a rarement vu au théâtre un succès de fou rire aussi net que celui de la pièce de MM. Duru et Saint-Agnan Choler. A un moment donné, le rire a été si intense, si violent dans toute la salle, que les éclats en ont couvert la voix des acteurs et qu'ils ont poursuivi leur rôle sans que l'on ait pu entendre un seul mot de la scène. Ils avaient l'air de jouer une pantomime.

BOITTE (Louis-François-Philippe), architecte, né à Paris en 1830. Il étudia son art sous la direction de Blouet et de Gilbert, suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts et remporta le grand prix d'architecture en 1859. Pendant son séjour en Italie et pendant un voyage en Grèce, M. Boitte s'adonna avec passion à l'étude de l'architecture ancienne. De retour à Paris, il s'est fait connaître en envoyant au Salon de remarquables dessins d'architecture, qui lui ont valu une 2e médaille à l'Exposition universelle de 1867 et une 1re médaille en 1872. Nous citerons de lui : *Projet de décoration de la place de la Concorde, Vue de la Stanza della Segnatura* (1866); *Vue occidentale du Parthénon, Guirlande de mosaïque* (1867); *Décorations murales à Pompéi* (1868); *Temple de la Victoire Aptère, à Athènes* (1872); *Restauration de la sépulture de Henri de Bourbon, prince de Condé, dans le transsept sud-est de l'église Saint-Paul, à Paris* (1875).

BOITTELLE (Symphorien-Casimir-Joseph), administrateur français, né à Fontaine-Notre-Dame (Nord) en 1813. Admis à vingt ans à l'Ecole de Saint-Cyr, il en sortit sous-lieutenant d'infanterie en 1835, puis il passa, en 1837, dans un régiment de lanciers et donna sa démission en 1845. Après le coup d'Etat du 2 décembre, M. Boittelle devint sous-préfet de Saint-Quentin. Après avoir été préfet de l'Aisne (1853) et de l'Yonne (1856), il fut mis, en 1858, à la tête de la préfecture de police et remplit ces fonctions jusqu'au 20 février 1866. Il reçut alors un siége au Sénat et rentra dans la vie privée après la chute de l'Empire. M. Boittelle avait été nommé, en 1862, grand officier de la Légion d'honneur. Depuis, il est devenu administrateur d'une compagnie de chemin de fer.

BOITTIEAU (Emile), magistrat et représentant français, né à Maubeuge en 1822. Il fut d'abord avocat à Douai, puis entra dans la magistrature, et il était conseiller à la cour d'appel de Douai lors de la guerre. Il se présenta comme candidat à l'Assemblée nationale aux élections du 8 février 1871 et fut élu par le département du Nord avec 207,877 voix. M. Emile Boittieau siégea constamment à droite et se fit remarquer par ses votes réactionnaires; il vota contre le retour de l'Assemblée à Paris, contre la proposition Rivet, pour les préliminaires de paix, pour la loi municipale, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes, le pouvoir constituant, etc. M. E. Boittieau n'a pas été réélu en février 1876.

BOIVIN-CHAMPEAUX (Louis), magistrat français, né aux Andelys (Eure) en 1823. Lorsqu'il eut terminé ses études de droit, il exerça la profession d'avocat, puis il entra dans la magistrature. Après avoir occupé des postes inférieurs, il est devenu successivement avocat général à la cour de Caen, premier avocat général à la même cour, procureur général à Poitiers, puis à Caen (1873), enfin premier président à la cour de Bourges (1877). M. Boivin-Champeaux a publié un certain nombre d'ouvrages, notamment : *Notices pour servir à l'histoire de la Révolution dans le département de l'Eure* (1864, in-8°); les *Fédéralistes du département de l'Eure devant le tribunal révolutionnaire* (1865, in-8°); les *Elections de 1789 dans le grand bailliage d'Evreux* (1865, in-8°); *Notices historiques sur la Révolution dans le département de l'Eure* (1868, in-8°).

BOKDA-OOLA, montagne de la Chine, dépendant de la chaîne de Thian-chan ou montagnes célestes, et qu'il ne faut pas confondre avec le Bogd-oola, montagne de Russie.

BOL, ancienne ville d'Afrique, située au S.-E. de Carthage, au pied du mont Balbus, sur lequel se réfugia Masinissa, après sa défaite par Syphax. Cette ville, qui fut érigée en évêché, était célèbre par le nombre de ses habitants qui subirent le martyre. Elle paraît avoir occupé l'emplacement du lieu appelé El-Ardaïn (*les Quarante*), nom qui provient de l'agglomération de quarante tombeaux que les habitants regardent comme étant ceux de musulmans morts en cet endroit les armes à la main. Des recherches modernes ont fait supposer que ces tombeaux sont ceux des compagnons d'armes de Masinissa, qui s'enfuirent avec lui du mont Balbus, et dont la plupart furent massacrés par les soldats de Syphax.

BOLATHEN, ancienne divinité syrienne, qu'on pense être la même que Saturne.

* **BOLBEC**, ville de France (Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 35 kilom. du Havre, sur la rivière de même nom; pop. aggl., 9,048 hab. — pop. tot., 10,204 hab. Industrie très-florissante, mouchoirs et indiennes.

BOLDUCIE s. f. (bol-du-sî). Bot. Genre de plantes, de la famille des légumineuses. Syn. de DIPTÉRYX.

* **BOLET** s. m. — Zooph. *Bolet de mer*, Alcyon papilleux.

BOLGRAD, gros bourg qui, après avoir longtemps dépendu de la Bessarabie, se trouve compris dans la Moldavie depuis 1857. Il est situé à 43 kilom. d'Ismaïl, à 230 kilom. d'Odessa et à 10 kilom. du Pruth; 8,350 hab. La ville de Tabak, peu éloignée de Bolgrad, avait longtemps porté ce dernier nom.

BOLINÉ, nymphe qui, pour échapper aux poursuites d'Apollon, se jeta dans la mer. Son nom fut donné à la ville de Bolina, en Achaïe.

* **BOLINTINEANO** (Demètre), poëte et homme politique roumain. — Il est mort en 1872. Il a traduit en français et publié à Paris des poésies roumaines, sous le titre de *Brises d'Orient* (1866, in-8°).

BOLIVAR, l'un des neuf Etats unis de la Colombie (Amérique du Sud); ch.-l., Cartagena. L'Etat compte 247,100 hab.

BOLIVAR, un des Etats ou provinces de la république de Venezuela; ch.-l. La Guayra. L'Etat de Bolivar compte 129,143 hab.

* **BOLIVIE**, Etat de l'Amérique méridionale. — Linarès, en arrivant au pouvoir, avait fait de grandes déclarations républicaines; mais de pareilles promesses, même faites de bonne foi, sont difficiles à tenir dans un pays aussi agité que la Bolivie. Son gouvernement, sur lequel on avait fondé de grandes espérances, fut d'abord troublé par une tentative de Belzu, qui, en 1858, essaya de reprendre le pouvoir. Cette tentative échoua, et quelques autres insurrections furent assez facilement réprimées. Dans la période de calme qui suivit, Linarès introduisit d'importantes réformes dans l'administration et augmenta dans des proportions notables les revenus des écoles et du clergé. Il essaya en même temps de ramener l'équilibre dans le budget, qui se soldait, en 1858, par un déficit de 1,200,000 francs, ce qui faisait prévoir, dans un prochain avenir, l'obligation de créer une dette nationale (il n'en existait pas à cette époque). Les dépenses nécessitées par l'entretien d'une armée de 4,000 hommes empêchèrent la réalisation des projets d'économie qu'avait formés Linarès.
En 1860, des complications survenues avec le Pérou rendirent plus nécessaire que jamais l'entretien d'une armée hors de proportion avec les ressources du pays. Les armements inquiétants du Pérou, pour lesquels il ne put obtenir d'explications satisfaisantes, décidèrent Linarès à interdire tous rapports commerciaux entre les deux Etats, mesure malheureuse, qui nuisit moins au Pérou qu'à la Bolivie. La guerre avec le Pérou, un instant conjurée, fut tout à coup sur le point d'éclater à la suite d'un grave incident. Les partisans de l'ex-président Belzu ayant soulevé une révolte sur le territoire de Puno, Linarès envahit brusquement le territoire péruvien, culbuta un escadron qui essayait de repousser l'envahisseur et tomba sur les révoltés, qu'il dispersa sans difficulté, grâce à la promptitude de cette manœuvre hardie. Il réussit ensuite à apaiser la juste colère du Pérou en levant l'interdiction qu'il avait mise sur le commerce avec ce pays.
En 1861, une consulte d'Etat, secrètement formée à La Paz, décréta le renversement de Linarès, alléguant pour prétexte que celui-ci avait négligé de réunir le congrès et s'était ainsi constitué en véritable dictateur. Le 15 janvier, le président, alors gravement malade, fut brusquement arraché de son lit et conduit à la frontière. La consulte décréta aussitôt une amnistie générale et la convocation d'une assemblée constituante. Ces événements n'eurent pas lieu sans effusion de sang. Le colonel Yanez, qui appartenait au parti des Indiens et professait, par conséquent, une égale haine pour les Espagnols et pour les cholos ou métis, fit exécuter dans La Paz d'épouvantables fusillades sur ces malheureux; 120 personnes furent exécutées par ses ordres en une seule fois, et parmi elles le général Cordova, ancien président, qui fut tué dans sa prison; 200 cholos furent en outre égorgés dans les rues.
La division ne tarda pas à se mettre entre les auteurs de la révolution. Une convention nationale élut président (mai 1862) Jose-Maria de Acha; mais Ruperto Fernandez lui disputa le pouvoir, et leurs partisans se livrèrent dans La Paz à des luttes sanglantes, qui coûtèrent la vie au féroce Yanez, partisan de Acha. Celui-ci parvint cependant à prendre le dessus, et Fernandez fut contraint de s'enfuir. Fernandez vaincu, Acha eut à combattre un autre concurrent, Belzu, dont il eut facilement raison, puis un autre encore, le général Perez, qui, envoyé pour combattre les révoltés, se proclama lui-même président à Chuquisaca. Après la défaite de ce dernier adversaire, Acha voulut donner à son pouvoir une consécration définitive au moyen d'un vote populaire. Ce plébiscite fut aussi facile à faire voter que tous les plébiscites possibles.
La paix ainsi établie, Acha s'occupa sérieusement de reconstituer l'administration publique et donna à l'industrie nationale une impulsion remarquable. Il donna surtout ses soins à la création de moyens de communication, qui faisaient complétement défaut. Cet état de prospérité, dont la Bolivie était privée depuis si longtemps, fut malheureusement troublé par des dissensions avec le Chili. Le gouvernement de ce pays, profitant de l'affaiblissement dans lequel tant de guerres civiles avaient jeté la Bolivie, s'empara, en 1863, des côtes d'Atacama et de la baie de Mexillones, où il existe de riches dépôts de guano. Acha, dans son discours d'ouverture de la session du congrès, protesta contre ces usurpations, et il se fit autoriser à déclarer la guerre au Chili, dans le cas où il ne serait pas fait droit à ses réclamations. L'affaire resta pendante jusqu'en 1866, époque où, par un traité spécial, la possession des dépôts de guano fut reconnue à la Bolivie (10 août).
Mais, avant cette solution pacifique, Acha était déjà tombé du pouvoir. Dans les premiers jours de 1865, il avait été battu et blessé dans un combat livré aux partisans de Belzu. Vainqueur un instant, celui-ci fut à son tour battu et tué par un nouveau prétendant, le colonel Malgarejo. Ce nouveau maître eut lui-même à défendre son pouvoir contre le colonel Casto Aguedas, qui s'empara de La Paz le 25 mai et la conserva jusqu'au 6 juillet. Débarrassé de ses adversaires, Malgarejo se fit élire président pour trois ans. Les dissensions sans cesse renaissantes, les révoltes chaque jour renouvelées finirent par jeter Malgarejo dans une dictature plus insupportable encore que toutes celles qu'on avait subies jusque-là. L'expédient du plébiscite, dont il voulut essayer à son tour, lui réussit comme aux autres, mais sans amener les résultats pacifiques sur lesquels il avait compté. Une autre mesure, très-libérale en soi, n'eut pas un meilleur résultat : il décréta que tout Américain obtiendrait le titre et les droits de citoyen bolivien. Malgarejo, fatigué des luttes qu'il avait à soutenir, arriva bientôt à la conviction qu'il avait trois ennemis également redoutables: le clergé, l'armée et le gouvernement brésilien. Impuissant à conjurer ce triple péril, il tenta d'amadouer l'armée et le clergé en bâclant une constitution uniquement faite en leur faveur, et le Brésil en lui cédant de vastes territoires. Cette dernière concession souleva de terribles tempêtes dans l'opinion et jusque dans le parlement, habitué cependant à subir sans murmurer les volontés du dictateur et de son armée de prétoriens. Un courageux patriote, Munoz Cabrera, osa fulminer en pleine tribune contre ces cessions de territoire faites, disait-il, pour payer les décorations étrangères dont se paraient le président et les autres généraux. Ce langage inattendu souleva un tonnerre d'applaudissements dans les tribunes publiques. Malgarejo, qui assistait à la séance, se leva, pâle de colère, et ordonna de fouetter devant lui les imprudents approbateurs de Cabrera; mais la courageuse intervention du président de l'Assemblée empêcha ce scandale, et Malgarejo furieux quitta la salle, puis la capitale. L'audacieux Cabrera, qui avait provoqué cette explosion, ne se sentant pas appuyé par ses collègues, fut contraint de s'expatrier. Malgarejo revint, mais l'exemple de Cabrera avait excité tous les courages. Une révolte éclata, suscitée par le propre neveu du président, le colonel Lozada. L'insurrection fut étouffée, et Lozada fut fusillé par ordre de son oncle. Malgarejo profita de ces troubles pour se faire proclamer dictateur par la Chambre des députés, abrogea la constitution et essaya de terrifier le pays en exécutant en tous sens des promenades à la tête de sa fidèle armée. Outre les dépenses qu'occasionnaient ces continuels déplacements de troupes, Malgarejo se livrait à des prodigalités insensées. Déjà, en 1867, les dépenses s'élevaient à 29,784,352 francs et les recettes à 22,646,725 francs, ce qui constituait un déficit de 7,137,627 francs. Pour le combler, il fallut recourir à des emprunts d'autant plus onéreux que l'administration financière de la Bolivie n'inspirait et ne méritait aucune confiance. Pour donner une idée de cette administration, il suffit de dire qu'une banque publique ayant été créée par Malgarejo en 1867, il exigea d'elle, avant même qu'elle eût constitué son capital, un prêt forcé de 500,000 francs. Du reste, l'argent fourni par les emprunts, forcés ou volontaires, passait à peine dans les caisses de l'Etat et était absorbé en grande partie par les besoins ou les caprices du dictateur. Sur le premier argent fourni par l'emprunt chilien de 500,000 francs, 20,000 francs furent donnés à un acteur espagnol dont Malgarejo s'était engoué, et 50,000 francs partagés entre ses deux généraux. Cette méthode financière conduisit la Bolivie, qui était restée jusque-là exempte de dette publique, à fonder une dette dont le chiffre s'élevait, dès 1869, à 10,906,075 francs; en 1873, il s'élevait à 83,141,545 francs.

A l'expiration des pouvoirs de Malgarejo, l'Assemblée des députés résolut d'élaborer une nouvelle constitution, qui ne fut promulguée qu'à la fin de 1871. Elle élut ensuite, comme président provisoire, Augustin Moralès, dont les pouvoirs, reconnus par les électeurs, furent prolongés pour quatre ans; mais il mourut vers la fin de 1872. Il avait eu le temps, cependant, de commencer l'unique ligne de chemin de fer que possède la Bolivie. Thomas Frias, président de l'Assemblée, fut provisoirement chargé d'exercer les fonctions présidentielles et céda ensuite la place à Ballivian, qui avait déjà été président. Il mourut après quelques mois d'un pouvoir que les généraux lui avaient disputé les armes à la main. Son successeur, Thomas Frias, prit possession du pouvoir en 1874, et parut avoir réalisé, au moins pour quelque temps, l'union de tous les hommes sincères et patriotes. Quant à faire des conjectures sur l'avenir d'un pays démoralisé par le triomphe successif de tant de scandaleuses ambitions, qui l'oserait?

* **BOLLÈNE**, ville de France (Vaucluse), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. d'Orange, sur la rive gauche du Lez, dans une plaine plantée de mûriers; pop. aggl., 3,085 hab. — pop. tot., 5,703 hab.

BOLLETRIE s. f. (bol-le-trî). Espèce de gutta-percha produite par un arbre de Surinam.

* **BOLLWILLER**, ancien bourg de France (Haut-Rhin). — Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, ce bourg fait aujourd'hui partie de l'Alsace-Lorraine, arrond. et à 7 kilom. de Guebwiller; 1,410 h.

* **BOLOGNE**, ville forte du royaume d'Italie; 109,395 hab., y compris les faubourgs. — Lors de la guerre d'Italie, Bologne fut évacuée par les Autrichiens le 14 juin 1859, et aussitôt les écussons pontificaux furent abattus. Le cardinal Antonelli eut beau protester et déclarer que c'était un acte de félonie, Bologne, ayant été l'objet « de la spéciale et tendre bienveillance du souverain grand pontife; » la ville, qui était considérablement déchue de sa grandeur passée depuis qu'elle appartenait aux papes, fit organiser par sa municipalité une junte provisoire dont le premier acte fut de proclamer la dictature de Victor-Emmanuel. La dictature fut refusée par le roi, qui se contenta d'envoyer à Bologne le colonel Pinelli, avec pleins pouvoirs, puis le marquis d'Azeglio, commissaire général dans les Romagnes. Le saint-siége continuait de dicter des ordres à Bologne, comme si la ville lui était encore soumise; ses efforts échouèrent devant l'énergie du marquis Pepoli, président de la junte. Le général piémontais Mezzacapo organisait en même temps les forces militaires pour que Bologne n'eût pas le misérable sort de Pérouse, mise à sac, avec toutes sortes de raffinements de cruauté, par les Suisses pontificaux. Le marquis d'Azeglio forma en juillet un ministère, avec le marquis Pepoli aux finances, le professeur Montanari à l'intérieur et le colonel Falicon à la guerre. Celui-ci succéda au marquis d'Azeglio comme commissaire général, et il eut lui-même pour successeur M. Cipriani, sous l'administration duquel eut lieu le vote préparatoire d'annexion à la Sardaigne (septembre 1859). Le vote définitif s'opéra les 11 et 12 mars 1860. Bologne donna 21,694 oui, contre 2 non.
Bologne est maintenant reliée par des chemins de fer à Forli, à Ancône, à la Vénétie par Ferrare, et à Florence. Le chemin de fer de Forli a été inauguré en 1861; celui d'Ancône en novembre de la même année; celui de Ferrare en janvier 1862.
En 1853, il a été découvert près de Bologne une vaste nécropole étrusque, où l'on releva 116 tombeaux. Les fouilles ont eu pour résultat de mettre au jour une grande quantité de vases, d'objets de bronze, d'anneaux, d'agrafes, de parures en smalt et en verre bleu, de colliers d'ambre, de médailles, etc. Aucun objet d'or ou d'argent n'a été trouvé, ce qui indique l'âge profondément reculé de ces sépultures.

De nouvelles fouilles ont eu lieu en 1871, dans cette nécropole, qui porte le nom de cimetière de la *Certosa* (chartreuse). Les antiquités qu'on y a découvertes doivent être rapportées à Felsina, ville étrusque dont la Bolonia latine occupa depuis l'emplacement. Ces antiquités viennent se placer à côté de celles de Monteviglio, Bagnarola, Villanova, Marzabotto. Quatre groupes de sépultures ont été mis au jour, représentant un ensemble de 365 tombes. Dans les unes, les restes des morts ont été déposés après avoir été brûlés; dans les autres, ils ont été simplement inhumés; chacun des quatre groupes fournit des exemples de l'un et de l'autre rit.
Les dépouilles incinérées sont placées soit dans des vases en terre grossière ou dans des vases d'argile décorés de figures, soit dans des cistes; les restes d'un de ces morts étaient déposés dans un vase en marbre; les restes d'un autre étaient contenus dans une *situla* ou seau de bronze. Ailleurs, les cendres sont simplement placées dans une fosse ou sous un tumulus. Le nombre des cistes de bronze ainsi découverts s'élève à quatorze. Le plus grand des vases à figures mesure 0m,38 de hauteur. La situla a la forme d'un cône tronqué, mesure 0m,32 de hauteur et présente quatre zones ou registres de bas-reliefs, qui représentent une pompe militaire, un sacrifice, une cérémonie religieuse indéterminée.
La plupart de ces urnes ou vases funéraires n'étaient pas déposés dans un caveau, comme cela s'observe pour la majorité des sépultures de l'Etrurie; ils étaient déposés dans une fosse creusée en pleine terre. Tel est le cas, notamment, pour la situla, enfouie dans le sol et recouverte d'une légère enveloppe creuse de maçonnerie. Avec les cendres des morts, on a recueilli çà et là des fibules, des anneaux, des colliers, des miroirs et jusqu'à des morceaux d'étoffe ou de toile entourant les os calcinés. Les sépultures à inhumation offrent, comme celles où l'incinération a été pratiquée, trois catégories distinctes.
1° Le squelette a été placé dans une fosse avec quelques vases de terre à ses côtés.
2° Le squelette est entouré d'un grand nombre de vases unis ou peints, d'objets divers en bronze; la fosse est recouverte d'un lit de moellons; les restes sont enfermés le plus souvent dans une caisse de bois rectangulaire; quelquefois la paroi de la fosse est recouverte d'une construction en pierre sèche.
3° Le squelette est toujours enfermé dans un cercueil de bois rectangulaire, où se sont également trouvés en grand nombre des vases peints, des bronzes, des vases à parfums, des verres émaillés. Plusieurs lits de grosses pierres s'étendent au-dessus de la sépulture. Dans les tombes de ces trois classes, on a déterré presque constamment près de la dépouille du mort un grand vase à contenir du liquide (amphore, cratère, céléba) et un plus petit vase à verser (œnochoé).
Beaucoup de sépultures de la Certosa présentent les caractères d'une haute antiquité. M. Zannoni a essayé d'assigner la date relative des divers groupes; il s'est livré, à cette occasion, à d'importantes considérations sur les développements de l'art et de la civilisation étrusques. A la variété des tombeaux, le savant italien reconnaît dans la nécropole de la Certosa le cimetière de toute la population de l'antique Felsina durant des siècles. Il admet avec raison que les sépultures à inhumation appartiennent, en général, à une période plus ancienne que les autres. On ne saurait se prononcer encore sur la valeur des classifications adoptées par M. Zannoni; mais il n'est pas douteux que ses études et ses recherches ne jettent le plus grand jour sur les antiquités de l'Italie centrale et sur l'histoire de l'art étrusque.

* **BOLSENA**, ville des anciens Etats pontificaux, légation de Viterbe; 1,700 hab. — Depuis le mouvement d'affranchissement qui se produisit au sein des populations encore soumises au saint-siége en 1870, Bolsena fait partie du royaume d'Italie.

BOLTZ (Jean-Christophe), jurisconsulte allemand, né en 1652, mort en 1713. On a de lui : *Disputatio de juris naturalis et civilis convenientia; De sortilegiis; De officio principis; De parentum ad nuptias liberorum consensu; De juribus liberorum legitimorum; De conditionibus sponsalium contractuum et ultimarum voluntatum*, etc.

BOLVERKOUR, surnom d'Odin, dans la mythologie scandinave.

BOLZ (Théodore), jurisconsulte allemand et professeur de droit à Kœnigsberg, né dans cette ville en 1680, mort en 1764. Il a laissé divers ouvrages, dont les principaux sont : *De morte* (1701, in-4°); *De consistoriis* (1705-1713, in-4°); *De tutela et potioribus ejus excusationibus* (1738, in-4°); *De ludis publicis* (1744, in-4°), etc.

Bomarsund, ancienne forteresse russe qui s'élevait dans l'île d'Aland, sur la côte S., au fond de la vaste baie de Lumpar, et qui appartient à la Russie depuis 1809. Cette forteresse, construite en brique avec un épais revêtement de granit, était casematée à deux étages; de plus, les ouvrages de la place comprenaient trois tours circulaires, élevées sur les hauteurs. Lorsque la guerre d'Orient éclata en 1854, entre la France, l'Angleterre et la Turquie, d'une part, et la Russie de l'autre, la place de Bomarsund était défendue par une garnison de 2,400 hommes, sous les ordres du général Bodisco, et 180 pièces d'artillerie. Les escadres alliées (France et Angleterre), commandées par l'amiral anglais Napier et le vice-amiral français Parseval-Deschênes, portaient un corps de débarquement placé sous les ordres du général Baraguey d'Hilliers; le génie était dirigé par le général Niel. Les deux escadres se rallièrent le 6 août dans la Baltique, après avoir franchi le grand Belt. Le 7, elles remontèrent la baie de Lumpar, et, dès le lendemain s'effectua le débarquement des troupes, parmi lesquelles se trouvaient 2,000 Anglais, sous les ordres du général Harry Jones. Une tranchée fut ouverte dans la nuit du 12 contre la tour du Sud, qui tomba le 14 au pouvoir des troupes alliées; elles attaquèrent le lendemain l'ouvrage principal, que foudroyait en même temps le feu de quatre vaisseaux. De leur côté, les Russes firent sauter, à l'aide de leurs bombes, la tour du Sud, mais après que les Français l'eurent évacuée. Pendant ce temps là, le général Jones attaquait la tour du Nord, qui dut capituler. Le 16, vers midi, les Russes se résignèrent à arborer le drapeau blanc, malgré les soldats, résolus à résister ou à se faire sauter, alors que les officiers jugeaient, avec raison, une plus longue résistance impossible. Une capitulation fut enfin signée, en vertu de laquelle les fortifications durent être détruites. Par le traité de Paris de 1856, la Russie s'engagea à ne pas les relever.

BOMBAGISTE s. m. (bon-ba-ji-ste). Fabricant ou marchand de couvre-plats, de corbeilles, de garde-manger, etc.

BOMBAST (le comte), illuminé français du XVIIe siècle. On lui doit une sorte de prophétie sur la naissance de Louis XIV, qui aurait été publiée en 1609, et le *Trompette François* ou le *Fidèle François* (1609, in-12).

BOMBIDES s. m. pl. (bon-bi-de). Entom. Syn. de BOMBITES.

BOMBITE s. f. (bon-bi-te). Minéral d'un noir bleuâtre, qui se trouve aux environs de Bombay, et qui paraît être un schiste argileux ou siliceux.

BOMBO, nom d'une idole du Congo, dont les fêtes sont célébrées par des danses de jeunes filles qui se livrent à des postures et à des gestes indécents.

BOMBONASE s. f. (bon-bo-na-ze). Bot. Nom qu'on donne quelquefois au BOBONAX. V. ce mot, au tome II du *Grand Dictionnaire*.

BOMBONNEL (***), chasseur intrépide, surnommé **le Tueur de panthères**, comme son émule, Gérard, avait été appelé le Tueur de lions. Un jour, il partit de la Bourgogne pour l'Algérie; là, il se livra en toute liberté à son goût pour la destruction des panthères, goût qu'il n'avait cependant guère pu contracter dans son pays natal. On se tromperait si l'on croyait que la chasse à la panthère est moins dangereuse que la chasse au lion : celui-ci, dans la confiance de sa force, se présente hardiment de face, tandis que la panthère, moins forte, mais beaucoup plus souple, se glisse comme un serpent et tombe à l'improviste sur le chasseur qui oublierait un seul instant d'avoir l'oreille au guet. On entend de loin les rugissements du lion, la panthère rampe en silence; on comprend dès lors la prudence, l'attention constamment éveillée que commande une chasse aussi dangereuse. Plus d'une fois, M. Bombonnel a failli payer de la vie ses excursions aventureuses. Généralement, le hardi chasseur frappait l'animal d'une balle à la tête ou au cœur, et il tombait foudroyé; mais une nuit, la panthère, n'ayant eu que les pattes de devant brisées, bondit sur le chasseur dans un mouvement de rage et le déchira à coups de dents. Heureusement, M. Bombonnel réussit enfin à lui plonger un long couteau dans la poitrine.
Toutefois, il lui arrivait de singulières mésaventures, et quel Nemrod n'en a pas essuyé? Il avait l'habitude d'attirer la panthère au moyen d'une chèvre liée à un poteau, tandis qu'il avait auprès de lui, derrière un buisson, un petit chevreau qu'il pinçait de temps en temps pour le faire crier. Une nuit, il entrevoit tout à coup une masse noire qui se précipite sur la chèvre, il fait feu, et un ... malheureux bouc tombe, victime de ses amours malencontreuses.
Les aventures de M. Bombonnel, que plus d'une fois sa femme a partagées, sont fort intéressantes, et on en trouve le récit dans un livre qu'il a publié, intitulé : *Bombonnel ou le Tueur de panthères, ses chasses* (Paris, 1860, in-16).

BOMBU s. m. (bon-bu). Bot. V. BOBUA, dans ce *Supplément*.

BOMBYCILLINES s. f. pl. (bon-bi-si-li-ne — rad. *bombycille*). Ornith. Tribu d'ampelinées, ayant pour type le genre bombycille ou jaseur de Bohême.

BOMPARD (Henri), homme politique français, né en 1817. Propriétaire d'une filature à Bar-le-Duc, il est devenu un des grands industriels de cette ville, où il a été président du tribunal de commerce, et où il a rempli pendant la guerre de 1870-1871 les fonctions de maire. Aux élections du 8 février 1871, il fut nommé député de la Meuse à l'Assemblée nationale, par 27,561 voix. Il vota pour la paix, les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes d'Orléans, la proposition Rivet, contre le retour de l'Assemblée à Paris et soutint, jusques et y compris le 24 mai 1873, la politique de M. Thiers. Après l'établissement du gouvernement de combat, M. Bompard abandonna le centre gauche pour passer, avec armes et bagages, dans les rangs du centre droit et des défenseurs de la politique ultra-réactionnaire que dirigeait avec une aveugle passion le duc de Broglie. Après avoir voté pour le septennat, il se prononça en faveur de la proposition Périer, mais contre la proposition Maleville, qui demandait la dissolution. Lors des discussions relatives à l'organisation des pouvoirs publics, M. Bompard quitta le centre droit pour passer au groupe Lavergne, avec lequel il vota la constitution du 25 février 1875. Il n'en appuya pas moins le cabinet Buffet jusqu'à l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée, où il n'avait pris que très-rarement la parole. En 1871, il avait été élu membre du conseil général de la Meuse, qui le choisit pour vice-président. A la suite des élections municipales de novembre 1874, la liste républicaine ayant passé à Bar-le-Duc, M. Bompard donna sa démission de maire. Lors des élections du 30 janvier 1876 pour le Sénat, il fut porté candidat avec M. Salmon, contre les candidats républicains H. Didier et Billy. Dans sa profession de foi, il déclara qu'il serait le serviteur loyal de la constitution, qu'il la respecterait en honnête homme, dominé par un seul sentiment, l'amour de la patrie; mais il ne fit aucune déclaration au sujet de la clause de révision. Elu le second par 398 voix, il est allé siéger au Sénat dans le groupe des constitutionnels qui votent le plus souvent avec la droite.

* **BON, BONNE** adj. — *Bon sens*. V. ces deux mots, considérés comme n'en faisant qu'un, au tome II et dans ce *Supplément*.

— **Encycl.** Econ. polit. *Bon marché*. Un dicton parisien prétend que rien n'est si cher que le *bon marché*, et ce dicton-là a souvent raison. Le véritable *bon marché* ne consiste pas, en effet, à mettre en vente des marchandises qui coûtent peu, si elles ne valent pas même le peu d'argent qu'on les paye, et il est certain qu'aujourd'hui, grâce au progrès de l'industrie, on est arrivé à fabriquer une foule d'objets, d'étoffes de belle apparence, qu'on paye un tiers ou moitié moins cher qu'autrefois, mais dont on reconnaît à l'usage le peu de valeur. Ce *bon marché* est illusoire; le *bon marché* réel doit résulter non-seulement du bas prix, mais des améliorations qui, en rendant un objet usuel plus durable, plus commode, plus facile à entretenir, procurent à ceux qui s'en servent une économie de temps et de dépense.
Si on met à part un certain nombre d'objets qui sont à meilleur marché aujourd'hui qu'autrefois, le plus souvent aux dépens de leur qualité, il faut reconnaître que partout en Europe on s'éloigne chaque jour de l'idéal caressé de tout le monde : la vie à *bon marché*. Tout a renchéri dans de grandes proportions, et ce renchérissement a, comme toute chose, son bon et son mauvais côté. Le consommateur ne voit absolument que le mauvais; mais le producteur, qui rentre plus aisément dans ses avances, et les ouvriers qu'il emploie, dont il peut élever à proportion les salaires, ne peuvent manquer d'apercevoir le bon; à une condition toutefois, c'est que, comme ils sont en même temps consommateurs, leurs bénéfices ou leurs salaires se soient élevés en proportion du renchérissement de toutes les choses nécessaires à la vie. Par cette même raison, le *bon marché*, qui serait, comme la cherté, profitable aux producteurs en doublant ou en triplant la consommation, a sa limite tracée dans la nécessité de maintenir les salaires à un taux raisonnable; tout abaissement de prix obtenu par la réduction des salaires de l'ouvrier serait plus nuisible qu'utile, à moins que cet abaissement ne fût général et n'atteignît à la fois les denrées, les loyers, le vêtement, etc., ce qui est tout à fait impossible.
Il ne faut pas, d'ailleurs, croire que la condition essentielle de la vie à *bon marché* réside dans le bas prix du pain, de la viande et du vin. « Le paysan moldave ou valaque, dit M. Michel Chevalier, le farouche Gaucho qui erre dans les pampas sur un cheval moins farouche que lui, le paisible Indou qui vit sur les bords du Gange se procurent à vil prix leur pâture accoutumée. Est-ce à dire qu'ils jouissent les uns et les autres de la vie à *bon marché?* Je ne le pense pas; les uns et les autres sont misérables, parce qu'ils manquent complétement de cet ensemble d'éléments du bien-être, familiers à nos nations avancées, qui constitue la vie civilisée et qu'on retrouve parmi nous, même dans les rangs inférieurs de la société. Il est vrai qu'ils n'ont pas à donner beaucoup d'argent pour se procurer, jusqu'à un certain point, leur alimentation de chaque jour, mais aussi l'argent qu'ils gagnent se réduit à très-peu de chose. L'ouvrier anglais et l'ouvrier parisien, qui payent leur pain, leur viande et leur boisson beaucoup plus cher, sont cependant bien plus voisins de la vie à *bon marché*, parce que le montant de leurs salaires diffère moins de la